

CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

500475137



B-ECONOMY

P.P.
1205
Fribourgeois

L'économie en fête

DÉCEMBRE 2011

25

BRÛLER LE BONHOMME HILER



SYLVAIN THÉVOZ,
CONSEILLER MUNICIPAL
ILLUSTRATIONS ALOYS

Face à la crise : inventivité et réactivité

Période des fêtes, période de réjouissance ? Oui... et non. Ne nous voilons pas la face, la crise a fortement touché l'Europe et les Etats Unis. Genève est au cœur de l'Europe et la force du franc fort la fragilise. Si le père Noël descend par la cheminée, la crise de la dette frappe donc aujourd'hui fortement à notre porte. Ne soyons pas autistes, la situation est délicate, et pourtant rien ne sert de céder à la panique. Nous devons continuer d'imaginer des politiques publiques novatrices et créatrices de valeurs. Le Parti Socialiste a largement fait preuve de sa bonne gouvernance en termes de gestion économique et de créations d'emplois. La gestion exemplaire des finances de la Ville de Genève par Sandrine Salerno le démontre une nouvelle fois. Notre commune est donc parfaitement équipée pour franchir la crise. Elle est la seconde ville la mieux gérée de Suisse, après Bienne. C'est le magazine Bilan qui l'écrit. On ne peut le soupçonner de complaisance à l'égard de la gauche.

Qui a peur de la dette ?

Concernant les intérêts de la dette aussi, la Ville de Genève peut s'enorgueillir de sa bonne gestion. Notre cité supporte les taux d'intérêt les plus faibles, à 2,26% en moyenne. Par comparaison, la Ville de Bâle est à 2,7%, Zürich 3,14%. Cet argent bon marché permet à notre cité de mettre en œuvre une politique sociale en phase avec les besoins et de fournir des prestations

de qualité à la population. S'endetter, raisonnablement, c'est un levier d'investissement! Il ne faut donc pas avoir peur de composer avec des déficits, et les monomaniaques de droite qui ont défendu, sur un budget de 1200 millions, le zéro déficit au million près, bien loin de faire preuve d'intelligence économique, ont plutôt démontré leur dogmatisme et une volonté d'enlever à la Ville les moyens de traverser la crise.

Certitude des charges, impondérable des revenus

Les charges sont contrôlées, elles augmentent raisonnablement de 2,5%. Seul hic, si la Ville peut maîtriser ses charges, elle ne contrôle pas ses revenus, et là ça se complique. Conséquence des baisses d'impôts de 2009, les revenus de l'Etat, et par conséquent de la Ville, ont pris un gros coup (-49mio). Il est clair que la baisse structurelle d'impôts va se répercuter sur les prestations. Pourtant, le Canton et la droite élargie veulent geler les finances publiques, avec la bénédiction du bonhomme Hiler. Non content de sa première cryogénéisation, ce dernier annonce la récurrence au Canton, par de nouvelles réductions d'impôts via la suppression de la taxe professionnelle (-120mio), une nouvelle révision de la loi sur l'imposition des personnes morales (-55mio), et carotte sur le visage du bonhomme Hiler, une modification de l'imposition sur le lieu de domicile (-86mio)! Une volonté de retourner à l'âge de glace donc.

Pour un printemps des possibles

Face aux risques d'un âge de glace, les années qui s'annoncent seront donc à la fois périlleuses et passionnantes. Aux risques déflationnistes d'engelures et d'amputations que certains prédisent et désirent, le Parti Socialiste oppose un réchauffement des finances publiques et une activation de la circulation financière dans le corps social. Face aux craintes de pertes d'emplois, de baisses de revenus, le Parti Socialiste continue de s'engager pour développer un tissu économique fort, riche et diversifié! Les deux initiatives fiscales que le PS défend et que vous trouverez dans ce numéro en sont l'étincelle. Afin de mettre fin à l'hiver déflationniste et dépressif, mettons le feu au bonhomme Hiler et à toutes les politiques qui veulent retirer à la ville son énergie vitale, en signant et faisant signer ces deux initiatives!





CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE
15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
felicien.mazzola@ps-geneve.ch

Coordination rédactionnelle :

Félicien Mazzola, Olivia Bessat, Sylvain Thévoz, Virginie Keller.

Ont collaboré à ce numéro : Chiara Barberis, Olivia Bessat, Grégoire Carasso, Sami Kanaan, Aloys Lolo, Danièle Mazzola, Arnaud Moreillon, Romain de Sainte-Marie, Sandrine Salerno, Virginie Studemann-Wathier.

Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercocotte, www.supercocotte.ch

Impression : Imprimerie Nationale, Genève. Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

LA POSTURE DU COMPTABLE FRUSTRÉ



GRÉGOIRE CARASSO
CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a procédé à son rituel hivernal, le vote du budget. La situation était inédite, avec une absence de majorité et des prises de position pour le moins surprenantes. Quels enseignements en tirer ?

Le comptable frustré, ou la négation du choix politique

Récapitulons : lors de la commission des finances du 15 novembre 2011, une triste majorité politique (PLR, Verts, UDC, MCG et PDC) s'était dégagée pour voter un projet de budget 2012 non-déficitaire. Dans une posture qui oscillait entre fébrilité et impuissance, la commission des finances refusait pourtant de se risquer à exercer ses compétences : coupes ou amendements. Elle choisissait de s'en décharger sur le Conseil Administratif (CA). Le vote d'amendements au budget étant à peu près la seule compétence pleine et entière d'un délibératif municipal dans le canton de Genève, quelle belle preuve d'aliénation !

Monomanie du coupe-coupe

La commission a donc fixé un objectif comptable : avoir franc pour franc autant de charges que de recettes, puis supplié le CA de faire seul le (sale) travail du choix politique. Une minorité active de la Commission des finances (les Socialistes et En-

semble à gauche) a tenu à rappeler que de telles suppressions portaient atteinte aux prestations à la population et n'étaient pas uniquement de simples lignes dans un budget. Faut-il encore rappeler ici la sinistre position du PDC, du MCG et du PLR en commission des Arts et de la Culture de défoncer toutes les lignes budgétaires et de porter atteinte aux milieux artistiques ?

Insoutenable création de postes ?

Le projet de budget rectifié par le CA prévoyait la création de 38 nouveaux postes, dont des agents de police municipale, des pompiers, des collaborateurs pour l'aide au développement et l'agenda 21. Ces 38 postes représentaient 3,8 millions, sur un budget de près de 1200 millions et 12 millions de déficit au total. Par ailleurs, ils étaient aussi à rapporter aux plus de 5500 collaborateurs-trice-s de la municipalité. Ces postes ne sont qu'une petite partie du déficit, qui est lui-même une goutte d'eau (un centième) sur le budget de notre collectivité. Les couper ne permettait aucunement d'atteindre l'équilibre comptable parfait (si tant est que ça puisse être une finalité), tout en supprimant, de fait, des prestations de sécurité, d'égalité, de diversité, etc. On butte donc là sur la limite entre l'approche du comptable frustré, et celle de la politique responsable et réfléchie.

La réalité est que l'alliance de bric et de broc qui porte la politique du comptable frustré (PCF) composée du PLR, Verts, UDC, MCG et PDC, n'a pas l'ombre d'une identité de vues politiques. Fallait-il suivre les idées brillantes de certain-e-s élu-e-s

PLR et PDC pour couper dans la culture ? Fallait-il sabrer dans les agents de police municipale comme les Verts le voulaient encore récemment ? Fallait-il attaquer directement les postes existants ? Supprimer les prestations aux personnes âgées et invalides ?

Les Socialistes, solidaires et responsables, s'y sont refusé. A la « PCF », ils ont préféré une politique courageuse, dynamique et riche de possibles pour l'avenir.

PCF
TYPIQUE



LES INVESTISSEMENTS SONT NOTRE CONSCIENCE



OLIVIA BESSAT

Les investissements socialement responsables, une alternative pour la place financière genevoise ? Peut-être ou peut-être pas. L'avenir nous le dira !

On l'aura bien compris, 2011, c'est la CRISE. Les ménages perdent en pouvoir d'achat, les prix ne cessent d'augmenter à la pompe comme à la caisse, et la précarité s'accroît elle aussi. Les banques qui hier mendiaient auprès de l'Etat pour assurer leur survie mordent aujourd'hui la main qui les a secourues en aggravant la crise de la dette. La bourse et les marchés semblent être devenus incontrôlables, alors même qu'ils contrôlent tout. La finance est-elle devenue toxique ? Une autre voie semble possible, et elle a même un nom : l'Investissement Socialement Responsable, ou ISR.

Genève montre la voie

En 2010, la Ville de Genève, sur l'initiative de Sandrine Salerno, a adopté une charte afin de réglementer la manière dont la ville place son argent. Y sont précisés les secteurs qui ne feront désormais plus l'objet des placements de la Cité : le nucléaire, l'armement et la pornographie. La Ville donne le ton : investir, placer de l'argent n'est pas un gros mot tant qu'on le fait de manière responsable. En somme, il est temps d'investir dans des valeurs sûres : l'éthique et la solidarité.

Une charte pour investir de manière responsable

Il s'agit pour la Ville de se projeter à long terme, là où la création de valeur en matière d'investissement se fait véritablement connaître. Et nécessairement, du fait

de son engagement de longue date pour la promotion du développement durable, il semble normal que Genève fasse le pari de l'ISR, vers une économie plus responsable. Pour atteindre cet objectif, la Ville s'est dotée d'une charte, garante de la qualité des placements dans son portefeuille, en établissant des principes d'investissement responsable. Il s'agit dès lors de valoriser les sociétés de gestion transparentes et cohérentes et de garantir la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement (tels que le soutien à l'éducation ou l'aide au développement d'économies émergentes, ou encore les énergies propres).

Des investissements moins rentables ?

La performance financière de l'ISR serait légèrement moins bonne que d'autres. Son intérêt est donc ailleurs. Il est principalement apprécié en tant que facteur de discipline, et non plus de simple performance ou de réduction de risque. Ce qui veut dire qu'on ne recherche plus le simple profit. Une idée diffusée par l'association Sustainable Finance Geneva (www.sfgeneva.org), fondée par des experts en finance durable le souligne : on revient à une économie positive, qui tout en générant des bénéfices, a un impact positif lui aussi sur l'environnement et la société.

Vers un changement de paradigme radical ?

En ce qui concerne l'avenir de la place financière suisse, plusieurs scénarios ont été imaginés par Sustainable Finance Geneva, en consultation avec les élu-e-s locaux et des financiers genevois. Alors que le maintien du statu quo actuel où la Suisse reste pionnière grâce à son secret bancaire

paraît largement compromis, l'ISR serait la meilleure option pour la Suisse si elle veut conserver sa renommée financière. La question est maintenant de savoir si les investissements vont progressivement se responsabiliser, ou s'ils vont véritablement se mettre au service de l'économie durable. L'avenir nous le dira. Notre volonté le décidera.



L'ISR POUR
SAUVER LE MONDE !

REPENSER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

SANDRINE SALERNO

Quel développement économique souhaitons-nous pour notre région ? Que peuvent faire les communes pour influencer et poser les bases du changement ? Entretien avec Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève.

Causes Communes : Quel regard portez-vous sur la conjoncture économique actuelle ?

Sandrine Salerno : La conjoncture économique actuelle est mauvaise et ne va pas aller en s'améliorant.

Je prétends que l'on va payer cher la politique cantonale de développement axée de manière prépondérante sur les secteurs financiers et de commerce international au détriment d'une économie locale et durable. Durable car moins tributaire des aléas de la finance internationale. Durable car proche des citoyennes et des citoyens qui habitent notre canton et donc à même de répondre au mieux à leurs besoins.

Le phénomène de tertiarisation de notre tissu économique est aussi préoccupant car, à mes yeux, il incarne un modèle de développement économique de Genève inadéquat car trop peu diversifié.

Trop exclusif, il écarte du marché du travail un grand nombre d'entre nous. Il privilégie certain-e-s au détriment de tous les autres. Par ailleurs, il exclut certains services de notre tissu économique, comme le commerce de proximité par exemple

et participe de la sorte à détériorer notre qualité de vie en général.

La région franco-valdo-genevoise peut-elle nous aider ?

Au niveau de la région, le projet économique est inexistant. La Suisse et Genève se positionnent dans l'ultra attractivité et non dans la collaboration raisonnée avec leurs partenaires naturels.

Notre région jouit d'un potentiel exceptionnel mais ce potentiel ne peut se réaliser que grâce à une concertation large avec les différents acteurs actifs dans notre région. Ce n'est que via le dialogue et la réalisation de projets ambitieux que nous pourrions fédérer les citoyennes et les citoyens autour d'un projet de société commun, durable et qui bénéficie à toutes et tous.

J'insiste, il est essentiel de penser notre destinée au-delà de notre Ville ou de notre canton. Notre développement ne peut être que régional ou il ne sera pas. Notre développement ne peut être que concerté ou il ne se fera que de manière déséquilibrée, ce qui n'est pas tenable sur le long terme.

Quel modèle pour sortir de ce mal-développement ?

Il faut repenser notre modèle économique. Je sais que ce discours passe mal auprès de certains milieux et j'en veux pour preuve la réaction pour le moins virulente que mon questionnement du développement économique de notre région a suscité.

Mais ce discours, je ne suis pas la seule à le tenir. Nous sommes nombreux-ses à questionner les limites du système actuel.

Nous sommes nombreux-ses à proposer des perspectives différentes afin de garantir un développement durable de notre région.

Pour répondre à la question, j'estime qu'il est temps de fédérer les forces qui partagent un objectif commun de développement de notre région qui bénéficie à toutes et tous. Ce cadre de discussion doit être ouvert aussi bien aux acteurs institutionnels, économiques qu'associatifs.

De mon point de vue, la réunion de ces différents acteur-trice-s, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes idées mais qui s'entendent sur un objectif commun, nous permettra d'aboutir à des idées innovantes dont la mise en œuvre permettra à notre région de sortir renforcée de la crise actuelle.

La Ville de Genève a-t-elle vraiment les moyens de mener une véritable politique économique ?

Bien sûr que la commune a des moyens à sa disposition. Certains de ces moyens sont déjà mis en œuvre, d'autres sont à l'étude.

La Ville de Genève est d'ores et déjà fortement engagée en tant qu'actrice économique de l'agglomération. Je pense ici notamment au soutien financier à la Fondetec (10 millions pour soutenir, par exemple, l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises). Je pense aussi au soutien financier visant au développement de l'incubateur « ESSAIM » dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Mais la Ville n'entend pas s'arrêter là. Elle poursuit son objectif qui est de garantir à nos concitoyennes et concitoyens un mo-



dèle de développement économique innovant, pérenne, socialement et écologiquement durable.

J'aimerais souligner à ce stade que même si la Ville de Genève souhaite poursuivre une politique économique volontariste, il convient de lui en donner les moyens. Or ces moyens, l'entente, l'UDC ainsi que le MCG au niveau cantonal font tout pour les supprimer et réduire ainsi la commune à portion congrue.

Pour rappel, la baisse d'impôt votée à fin 2009, et que notre parti a été le seul à combattre, a impacté le budget de la Ville négativement à hauteur de 46 millions. Comme si cela ne suffisait pas, des projets de réforme sont actuellement à l'étude. Il faut le mentionner, car ces réformes auront pour effet de grever le budget de la Ville de manière considérable et réduire ainsi ses moyens d'action au strict minimum.

En effet, le projet d'abrogation de la taxe professionnelle, s'il devait être adopté, induirait une perte sèche d'au moins 120 millions. La taxation au lieu de résidence et non plus au lieu de travail couplée à une nouvelle péréquation sur laquelle planche

actuellement la Constituante aurait pour conséquence de faire perdre pas moins de 86 millions à la Ville. Enfin, le projet de révision de la taxation des personnes morales conduirait à une perte de 50 millions. Alors oui, la Ville de Genève a des moyens, des ambitions et des projets mais il conviendra de se battre pour lui permettre de les mettre en œuvre !

Concrètement, pouvez-vous nous présenter un des nouveaux projets de votre département ?

D'une manière générale, la Ville de Genève entend s'investir fortement dans le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les raisons de cet engagement sont les suivantes.

L'ESS ne bénéficie pas d'un soutien suffisant lui permettant de se développer à sa pleine capacité. Or, on estime que ce modèle économique peut, à terme, constituer 10% de l'emploi dans notre canton.

De plus, c'est un secteur économique dont les fondements permettent, à mon sens, de corriger les dérives que connaît notre système économique actuel. Je pense no-

tamment au fait que dans l'ESS, les bénéfices générés par l'activité des sociétés ne servent pas à financer des actionnaires mais à développer l'activité de la société elle-même, y compris en valorisant le travail des employé-e-s qui œuvrent au quotidien à leurs bons résultats.

En outre, c'est un modèle économique où les écarts salariaux sont maîtrisés. Enfin, et contrairement aux idées reçues, beaucoup d'entreprises qui répondent aux critères de l'ESS sont complètement autofinancées.

Je mentionnerai pour finir l'exemple de la société NEST, membre de l'ESS. Cette société est une caisse de pension écologique et éthique à laquelle pas moins de 179 nouvelles entreprises ont adhéré en 2011 et qui assure 12'841 personnes.

Comme quoi il est possible de développer des entreprises économiquement viables mais aussi socialement et écologiquement responsables dont l'activité bénéficie à toutes et tous sans privilèges. C'est bien ce type de modèle économique que j'entends promouvoir et développer pour notre commune.



PROJET D'AGGLO EN L'ÉTAT

LA CULTURE : UNE PLUS-VALUE ÉCONOMIQUE ?



SAMI KANAAN,
CONSEILLER ADMINISTRATIF

A l'heure des coupes budgétaires dans les ressources allouées à la culture dans de nombreux pays occidentaux, un forum international « Culture, économie, médias » se déroulait en Avignon en novembre dernier avec pour thème « Comment l'investissement culturel contribue à dynamiser une ville ou un territoire ». J'en ai retiré une idée forte : la culture est un facteur de croissance et constitue une dépense productive.

Si « la culture dans les villes est un révélateur de bien-être individuel et collectif, de vie sociale active et attractive », l'étude, mandatée par le Forum et basée sur une analyse de 47 villes dans le monde nous confirme que les « dépenses culturelles sont un très bon marqueur du niveau de développement économique » et que « la hausse des dépenses culturelles par habitant dans une ville a un effet de levier positif sur le PIB ; il s'agit donc d'un investissement pour le développement économique ». Il y a donc bien un effet de levier économique de la dépense culturelle.

La culture, un véritable secteur économique

Ce discours n'est pas neuf. Mais il est bienvenu que l'on reconnaisse enfin que

la créativité est un facteur de développement économique et que la culture n'est pas synonyme de « dépenses inutiles ». Elle représente de fait un véritable secteur économique à « haute valeur ajoutée », parce qu'elle génère de nombreux emplois !

Des enjeux sociétaux

Evidemment, la culture n'est pas pour autant un produit, ancré dans un marché à but lucratif et donc soumis uniquement à des critères de rentabilité économique. Les enjeux liés à la culture sont évidemment sociétaux (renforcement de la cohésion sociale, développement de l'offre et des usages, renouvellement de la création et de l'expression artistique, etc..) ou tout simplement artistiques et patrimoniaux (aide à la création et valorisation du patrimoine culturel). Mais on doit aussi considérer la dimension économique (rayonnement et notoriété, diversification du marché du travail, valorisation de l'économie, de la connaissance et de la créativité, valorisation monétaire du patrimoine matériel et immatériel, etc.).

Des exemples en Suisse allemande

En Suisse, selon le directeur de l'Office fédéral de la culture, Jean-Frédéric Jauslin, il y aurait plus de travailleurs et travailleuses dans ce secteur que dans le domaine des banques ou des assurances. La contribution de ce secteur au PIB est très élevée. Pourtant, jusqu'à présent, l'intérêt pour ces questions est surtout présent Outre-Sarine. Certaines villes comme Zurich, ou Bâle-Ville, ont annoncé des encouragements à « l'économie créative », où les em-



* MINISTRE DE
LA CULTURE
(BRONZE ANONYME
XX OU XX^e SIÈCLE,
AGGLOCLITY)

ploiés dans ces secteurs représentent respectivement 9% et 7.1% des forces actives.

Un retard à combler, des outils à développer

Genève et la Romandie ont pris du retard dans la connaissance de l'impact économique du secteur culturel. Bien que l'économie sociale et solidaire ait initié certaines approches en concomitance avec le domaine culturel, nous avons maintenant besoin d'une méthode nous permettant de mesurer ses retombées, aussi bien économiques que sociales en Ville de Genève, mais aussi plus largement, au sein de l'agglomération et du bassin lémanique.

A mes yeux, faire ce travail de mesure est souhaitable et nécessaire, non pour légitimer l'importance de la culture, mais pour mieux connaître sa portée et soutenir un développement durable tant économique, écologique que social, pour le bien être de toutes et tous.

« L'ESS, UNE ÉCONOMIE DU CAPITAL SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL »



SUR LES EAUX
CALMES DE L'ESS

Entretien croisé avec Chiara Barberis, militante socialiste, ex-membre du comité d'Après-Ge, chargée de l'ESS au Département des finances et du logement de la Ville de Genève et Virginie Studemann, Conseillère municipale socialiste, membre du comité d'Après-Ge.

Causes Communes : Socialistes et engagées dans l'ESS, même combat ?

Virginie Studemann (VS): Un combat commun pour les liens sociaux comme fondement de la société, la démocratisation de l'économie et la remise en cause de l'économisme. La société ne doit pas être pensée uniquement au travers du prisme économique.

Chiara Barberis (CB): Et l'économie ne doit être pensée ni comme une économie financière ni comme une économie marchande qui aurait pour seul objectif la maximisation du profit. L'économie doit répondre prioritairement aux besoins sociaux dans une perspective durable. L'ESS n'est pas une économie du capital financier, c'est une économie du capital social et environnemental.

VS: Les principes de l'ESS se retrouvent dans les valeurs et les propositions socialistes telles que la lucrativité limitée, la limite des écarts salariaux, la participation

au sein des structures. L'ESS peut être une autre économie. Loin d'une vision libérale avec un marché régulateur, un État palliatif et un tiers secteur résiduel, l'ESS doit s'articuler avec un État providence fort et transformer l'économie marchande.

CB: Je dirais aussi que le combat est le même pour autant que l'ESS ne se laisse pas instrumentaliser par les défenseurs du moins d'État qui veulent transférer aux acteurs de l'ESS des missions qui relèvent du service public, que ce soit dans une vision libérale de l'État régalién ou dans une vision du « tout associatif ».

VS: Pour que l'ESS soit une autre économie, elle ne doit pas devenir une sous-traitance à moindres coûts des services publics et doit impérativement refuser la culture du new management au sein de ses organisations.

CC : En tant que socialiste, comment encourager l'ESS ?

VS: Agir pour une consommation responsable, à l'échelle individuelle et collective, s'engager dans les organisations de l'ESS, construire un partenariat avec les représentant-e-s de l'ESS aux côtés d'autres forces sociales telles que les syndicats, intervenir en tant qu'élu-e pour mener des actions publiques en faveur de l'ESS.

CB: Au niveau du Département des finances et du logement, un certain nombre d'actions sont menées : ouvrir l'accès aux marchés publics aux structures de l'ESS, adopter une politique d'achats responsables, garantir une économie plurielle

en soutenant la création d'entreprises et d'emplois, par des prestations de financement, d'accompagnement et d'hébergement (Fondetec, Essaim). Le but est de renforcer les circuits courts et une économie locale, dans des secteurs multiples, comme l'agriculture urbaine et de proximité, par exemple.

CC : ESS, une réponse à la crise ?

VS/CB: La réponse à la crise est avant tout politique et dépend d'un État social fort plaçant l'ESS au centre de l'économie : « ...il importe au contraire de réaffirmer la force du principe de solidarité et de retrouver la complémentarité des deux formes de solidarité démocratique, l'une fondée sur les droits et la redistribution publique, l'autre sur le lien civil et la réciprocité ...» (référence ci-dessous).

POUR CONTINUER LA RÉFLEXION,
LIRE ÉGALEMENT :

Jean-Louis Laville, *Agir à gauche. L'Économie sociale et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris, 2011

Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative*, Alternatives économiques, Monts, juin 2011

UNE FISCALITÉ POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES



ROMAIN DE SAINTE-MARIE
CONSEILLER MUNICIPAL À
THÔNEX

La Suisse subit actuellement la crise du franc fort. Le budget du canton de Genève n'est pas épargné et connaît un déficit alarmant. Mais l'austérité n'est pas une solution. Chacun-e doit participer à l'effort pour la collectivité en fonction de ses moyens. C'est dans cet esprit que le Parti Socialiste Genevois a lancé deux initiatives pour une même logique : une fiscalité juste et équitable !

La première initiative vise à supprimer les forfaits fiscaux. Ce type d'imposition, calculé en fonction de la dépense, est octroyé à de grandes fortunes. Il s'agit avant tout d'un très grand rabais d'impôt.

Nombre de forfaitaires en hausse

Créé au début du XXème siècle pour de rares riches touristes étrangers, le nombre de forfaitaires est resté, pendant longtemps, infime. Mais depuis quelques années, le nombre de bénéficiaires a explosé. A Genève, on compte 750 bénéficiaires en 2011 contre 443 en 1995 et le chiffre ne cesse de croître. Il ne s'agit plus d'attirer quelques retraité-e-s, mais de grandes fortunes actives. C'est une forme d'évasion fiscale !

Forfaits fiscaux injustifiables

Les forfaits fiscaux représentent une véritable inégalité devant la loi en octroyant

d'importantes réductions d'impôts aux plus fortunés. Ils sont donc légalement et moralement injustifiables !

Les Socialistes genevois se battent déjà depuis longtemps pour la suppression de cette inégalité puisqu'une thèse à la Constituante (509.82a) et un projet de loi au Grand Conseil (PL 10494), ont tous les deux été déposés. Malheureusement, refusés !

Acceptée à Zurich et Schaffhouse

D'autant plus que Zurich et plus récemment Schaffhouse ont donné l'exemple. En acceptant il y a deux ans la suppression des forfaits fiscaux, le cas zurichois démontre que : 1) les recettes fiscales ne diminuent pas puisque les anciens forfaitaires restants se transforment en bons contribuables ; 2) les logements de luxe libérés provoquent une diminution du prix de l'immobilier de façon globale sur le canton.

Stop aux rabais d'impôts aux multinationales

En parallèle, les Socialistes genevois ont lancé une seconde initiative pour supprimer les allègements fiscaux octroyés aux multinationales.

L'Etat de Genève propose à certains types d'entreprises, hedge funds, holdings et autres sociétés auxiliaires, des allègements fiscaux afin de motiver leur venue. Politique ultra-attractive réussie. Le nombre de ces multinationales ne cesse d'augmenter chaque année dans le canton de Genève (+ 70% en 8 ans). Mais à quel prix ? Loin des idées reçues de notre société, la venue de ces entités n'entraîne pas que du bon.



Pressions sur le logement et le territoire

L'arrivée de ces multinationales place la marmite genevoise sous pression ! La plupart des multinationales viennent avec leurs propres employé-e-s. Elles ne créent que très peu d'emplois localement. De plus, elles accaparent des logements au prix fort pour leurs employé-e-s. Conséquence : augmentation des prix de l'immobilier. Cette façon de faire illustre parfaitement la volonté des multinationales de garder leur main d'œuvre tout en changeant de localisation au gré des paradis fiscaux qui s'offrent à elles.

Si ces firmes choisissent Genève, c'est également pour sa qualité de vie et ses infrastructures. Or, avec les allègements fiscaux, elles ne reversent pas ce qu'elles devraient tout en profitant des prestations offertes par l'Etat.

Concurrence déloyale

Enfin, la venue de ces firmes constitue une concurrence déloyale avec les entreprises genevoises. Les grandes multinationales qui s'implantent à Genève ne sont taxées qu'à hauteur de 11.65 % contre 24.3 % pour les entreprises suisses, et bénéficient en plus d'allègements fiscaux. Conséquence : ces firmes sont beaucoup plus avantagées que nos entreprises et représentent une réelle menace pour notre économie locale.

Ces deux initiatives traduisent la volonté d'instaurer une fiscalité juste et équitable, pour toutes et tous, sans privilèges !

DOUBLE INITIATIVE FISCALE : POUR TOUTES ET TOUS, SANS PRIVILÈGES!



Pas de cadeaux aux millionnaires: initiative pour la suppression des forfaits fiscaux

Les soussigné-e-s, électrices et électeurs du canton de Genève, en vertu des articles 64 et 65B de la constitution de la République et canton de Genève du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, appuient l'initiative législative suivante visant à modifier la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) (abrogation des forfaits d'impôts), ayant la teneur suivante :

Article unique

La loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) du 27 septembre 2009 est modifiée comme suit :

Art. 14 Imposition d'après la dépense (*abrogé*)

Art. 72 al. 6 Dispositions transitoires (*nouveau*)

L'abrogation de l'article 14 déploie ses effets dès la période fiscale qui suit la votation populaire.

Toutes les conventions contraires sont caduques et cessent de déployer un quelconque effet à la même échéance.

	Nom (en majuscules)	Prénom (usuel)	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature
1							
2							
3							
4							
5							

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi seront annulées (art. 87, lettre b et art. 183, lettre d, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Le retrait total ou partiel de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants:

SCHNEIDER HAUSSER Lydia, rue des Gares 25, 1201 Genève; **LONGET** René, Ch. Verjus 90b, 1212 Grand-Lancy; **DE SAINTE MARIE** Romain, av. Adrien-Jeandin 12, 1226 Thônex; **SALERNO** Sandrine, route de Chêne 13, 1207 Genève; **D'ANDRES** Christian, Rue de Carouge 5, 1205 Genève; **MOREILLON** Arnaud, 37, Rue Louis-Favre, 1201 Genève; **SOMMARUGA** Carlo, route de Chêne 13, 1207 Genève; **PEYTREMANN** Eric, rue Ernest-Bloch 54, 1207 Genève; **ROBERT** Jacques, rue des Lattes 13, 1217 Meyrin; **TORNARE** Manuel, rue Merle-d'Aubigné 5, 1207 Genève; **BOILLAT** Valérie, rue Jean-Violette 3, 1205 Genève; **BOLAY** Loly, chemin des Massettes 22, 1218 Le Grand-Saconnex; **JOLIAT** Françoise, chemin des Marais 8A, 1232 Confignon; **SERDALY MORGAN** Christine, route de Florissant 210, 1231 Conches; **MAURY PASQUIER** Liliane, rue d'Ermenonville 1, 1203 Genève; **ROTH-BERNASCONI** Maria, chemin des Fauvettes 20, 1212 Grand-Lancy

Pas de cadeaux aux multinationales: Initiative pour la suppression des allègements fiscaux

Les soussigné-e-s, électrices et électeurs du canton de Genève, en vertu des articles 64 et 65B de la constitution de la République et canton de Genève du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, appuient l'initiative législative suivante visant à modifier la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) (abrogation des allègements fiscaux) ayant la teneur suivante :

Article unique

La loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994 est modifiée comme suit :

Art. 10 Allègements fiscaux (*abrogé*)

Art. 45 B Dispositions transitoires (*nouveau*)

L'abrogation de l'article 10 déploie ses effets dès la période fiscale qui suit la votation populaire. Toutes les conventions fondées sur l'article abrogé sont caduques et cessent de déployer un quelconque effet à la fin de la période fiscale au cours de laquelle la votation populaire a eu lieu.



	Nom (en majuscules)	Prénom (usuel)	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature
1							
2							
3							
4							
5							

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi seront annulées (art. 87, lettre b et art. 183, lettre d, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Le retrait total ou partiel de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants:

SCHNEIDER HAUSSER Lydia, rue des Gares 25, 1201 Genève; **LONGET** René, Ch. Verjus 90b, 1212 Grand-Lancy; **DE SAINTE MARIE** Romain, av. Adrien-Jeandin 12, 1226 Thônex; **SALERNO** Sandrine, route de Chêne 13, 1207 Genève; **D'ANDRES** Christian, Rue de Carouge 5, 1205 Genève; **MOREILLON** Arnaud, 37, Rue Louis-Favre, 1201 Genève; **SOMMARUGA** Carlo, route de Chêne 13, 1207 Genève; **PEYTREMANN** Eric, rue Ernest-Bloch 54, 1207 Genève; **ROBERT** Jacques, rue des Lattes 13, 1217 Meyrin; **TORNARE** Manuel, rue Merle-d'Aubigné 5, 1207 Genève; **BOILLAT** Valérie, rue Jean-Violette 3, 1205 Genève; **BOLAY** Loly, chemin des Massettes 22, 1218 Le Grand-Saconnex; **JOLIAT** Françoise, chemin des Marais 8A, 1232 Confignon; **SERDALY MORGAN** Christine, route de Florissant 210, 1231 Conches; **MAURY PASQUIER** Liliane, rue d'Ermenonville 1, 1203 Genève; **ROTH-BERNASCONI** Maria, chemin des Favettes 20, 1212 Grand-Lancy

Merci de renvoyer ce carton, même partiellement rempli, au plus vite, et en tous les cas avant le 20 janvier 2012 !

Au Parti Socialiste Genevois – 15 rue des voisins – 1205 Genève

AGENCES DE NOTATION : Surcotées.

AVIONS DE COMBAT SUÉDOIS : 3 milliards c'est quand même corsé pour un avion de papier à monter soi-même.

BUDGET : Outil de choix politiques, occasion d'expression pour le comptable frustré.

CANTON : « Tant va la baisse d'impôts qu'à la fin elle se paie ».

DÉFICIT : Levier pour maintenir des prestations publiques indispensables en période de crise.

DÉFLATION : Pan dans les dents! Décroissant ? On pourrait au moins y mettre un gant.

EUROPE : A force de payer la casse sans faire partie du club, la Suisse va y laisser ses liasses, et sans classe (politique).

FRANC : Trop fort ? Et si on rejoignait l'euro politique pour avoir la parité sur le taux de change ?

GENÈVE : Capitale mondiale des spéculateurs agroalimentaires. C'est Ziegler qui le dit. C'est Hiler qui le veut.

HILER : Le grand argentier s'est planté. Faut pas fermer la grange quand y'a du grain à faire rentrer.

HUG : A défaut de laver l'argent sale, a essayé d'essorer le personnel.

INDIGNÉS : Ils se révoltent et refusent, Monsieur le Maire les accuse : mauvais remake de Zola ?

INITIATIVES FISCALES (2) : Une pour les millionnaires, une pour les multinationales, le PS se plie en quatre. Ca va l'faire !

LUXE : Les boutiques fleurissent à Genève. Bientôt tout le monde pourra manger ses raviolis en boîte Chanel ?

MONSIEUR PROPRE (PM) : Ben oui c'est la crise, mais on va pas se priver de rajouter encore une bourriche d'agents de police municipaux au budget ; autant les financer même si on peut pas les former.

RMCAS : Supprimé. Ben oui, y'aura encore plus de pauvres, ils vont coûter plus cher, alors autant anticiper et supprimer leurs droits avant.

RÉCESSION : Une vision de Hiler en tutu dans la neige qui nous dit que l'hiver va être rude.

VILLE : Le Canton casse. La Ville plie mais ne rompt pas.

ZIEGLER : A lire d'urgence son dernier opus : Destruction massive, géopolitique de la faim. Quand les gros maigrissent, les maigres meurent.

ABCDEFINANCIER

CAUSES
COMMUNES

